Loi sur l'assainissement des finances de l'Etat (LAFE)

Madame la présidente
Madame et Messieurs les commissaires du gouvernement
Mesdames et Messieurs les députés

Je m'exprime au nom du groupe Le Centre ¦ Die Mitte et suis membre de la CFG.

Le Centre prend acte que la version corrigée du PAFE représente une amélioration par rapport à la première mouture.
Nous saluons le retrait de certaines mesures inacceptables, notamment celles qui concernaient les EMS, l'Université ou les routes.

Notre canton surtaxant déjà davantage que la majorité des autres cantons de Suisse, il est essentiel de préserver une situation fiscale compétitive.

Plusieurs éléments ont été largement débattus.
- la suppression de la compensation de la progression à froid et l'augmentation de nombreuses taxes ;
- la renonciation de l'indexation et le décalage des paliers, tout en rappelant que la suppression de la contribution de solidarité uniforme représente un allègement bienvenu, gage de compromis ;
- le transfert de certaines charges entre Etat et Communes, qui restent sensibles ;
- le changement de clé de répartition du transport régional et local entre canton et communes

Un élément essentiel manque toutefois à cette deuxième version du PAFE : **une véritable réorganisation de l'administration.**
L'État ne consent encore que des efforts marginaux dans son fonctionnement, alors que c'est là que réside le cœur du problème.

Le PAFE ne contient toujours aucune mesure de réorganisation structurelle soit que l'administration revoie ses missions, simplifie ses procédures et engage des réformes structurelles ambitieuses.
Il est indispensable d'améliorer l'efficience et de maîtriser la croissance du personnel de l'État.
Le Conseil d'État annonce vouloir revenir avec des propositions concrètes.
Le Centre ¦ Die Mitte en prends acte, mais nous ne pouvons pas attendre.

C’est pourquoi nous avons déposé un mandat pour des mesures structurelles qui sera discuté cette semaine et que nous avons bien l’intention de faire avancer.

Aujourd’hui, les syndicats étaient devant le Parlement. C’est leur droit, et nous le respectons. Mais leur message ne reflète pas toute la réalité.
De nombreux employés, notamment de la santé et des EMS, de l’Etat n’ont pas soutenu la grève du 1ème octobre. Certains ont d’ailleurs exprimé leur lassitude face à ce mouvement qu’ils ne partagent pas. Ces voix-là doivent aussi être entendues.
Nous ne sommes pas sourds aux préoccupations du personnel, mais les efforts doivent être partagés.
Les citoyennes et citoyens ne comprendraient pas que seuls les contribuables soient mis à contribution pendant que l’administration serait épargnée.
Nous adressons un message au personnel de l’État : nous avons besoin de vous pour rendre l’administration plus souple, plus efficace et concentrée sur l’essentiel.
Plus vite cette modernisation avancera, plus vite les mesures temporaires qui touchent le personnel pourront être levées.
Une rémunération juste pour des collaborateurs motivés et compétents est dans l’intérêt de toutes et tous.

La gauche souhaite taxer davantage.
Nous comprenons le souci d’équité, mais aller trop loin découragerait les forces économiques qui font vivre ce canton.

Oui, ce plan d’assouplissement n’est pas parfait, mais il existe.
Un plan d’assainissement ne plait à personne ! mais il faut le faire**. Tout le monde doit participer à l’effort collectif, c’est dans le sens des responsabilités partagées.**
Le rejeter ne résoudrait rien et conduirait à des mesures encore plus dures pour tout le monde.

Avec ces considérations, une majorité des députés du Centre ¦ Die Mitte soutiendra l’entrée en matière et refusera le renvoi de cette version du PAFE.

J’ai terminé Madame la Présidente.